



MEMOIRE

SUR

LE CANADA.



IL plaît à son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & à Nosseigneurs du Conseil de Regence & de Marine, de faire examiner ce qui s'est passé depuis plus de vingt ans au sujet du Canada, on verra que cette Colonie a toujours été dans une situation variable & indéciſe, & qu'elle a cauſé plus d'embarras aux Miniſtres que n'auroit fait un Royaume entier, ſoit par les diverſes remonſtrances & députations des Mar-

chands & Habitans, ou par le défaut de ſuretè dans ſon Commerce, à cauſe que ceux qui ont eu la Compagnie des Caſtors ont toujours été en lait, & n'ont jamais payé régulièrement deux années de ſuite.

Le déſordre & le dérangement eſt à préſent plus grand que jamais, les anciennes lettres de changes des Caſtors de 1714. ne ſe payent point, celles depuis, n'ont ni accepteurs ni payeurs ſur leſquels on puiſſe compter, & Neret & Gayot ſont ſi dérangement eux-mêmes, qu'on ne ſçauroit faire aucun fonds ſur leur Compagnie.

Le ſeul & unique moyen de rendre ce pays-là ſtable dans ſon Commerce, & dans ſa ſituation, comme ſont les autres Collonnies du Roy, c'eſt de donner dès à préſent la liberté du Caſtor, en payant ſeulement à Sa Majeſté par les Cinq Groſſes Fermes, ou par le Domaine d'Occident, un droit modique de trois pour cent de la valeur, ou en nature.

De cette manière les Negocians de France & de Canada même, qui ſeront ſurs de leurs retours, enverront des Vaiſſeaux & des Marchandiſes en nombres, & mettant à l'envie les uns des autres un prix